



## DÉLIBÉRATION

### du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 10 décembre 2020

#### Délibération n°86-2020 : Agréments des associations étudiantes pour l'année universitaire 2020-2021

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu la charte des associations adoptée par le Conseil d'Administration de l'UBS du 21 juin 2013

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE À L'UNANIMITÉ

les agréments des associations étudiantes pour l'année universitaire 2020-2021 (cf liste en annexe à la délibération).

Membres en exercice : 30  
Membres présents : 16  
Membres représentés : 7  
  
Suffrages exprimés : 23  
- Pour : 23  
- Contre : 0  
Abstentions : 0  
Ne prend pas part au vote : 0

*Visa de la Présidente*

*Virginie DUPONT*

Document en annexe : Liste des associations ayant obtenu l'agrément.